

# PROJET EDUCATIF DE LA HALTE-GARDERIE « GRAINES D'ÉVEIL »



Elaboré et rédigé par l'équipe  
du centre de la petite enfance

## SOMMAIRE

1/ L'ACCUEIL .....	3
La première visite.....	4
L'adaptation.....	4
L'accueil au quotidien .....	4
L'accueil des enfants porteurs d'un handicap ou d'une maladie chronique.....	5
L'accueil d'urgence et l'accueil exceptionnel.....	5
2/ LES TEMPS DE REPAS .....	5
L'autonomie .....	6
L'hygiène.....	6
En cas de refus de manger .....	6
En cas d'allergie.....	6
3/ LE SOMMEIL .....	6
Chez les bébés.....	7
Chez les moyens .....	7
Chez les grands .....	7
4/ LE DOUDOU .....	8
5/ L'HYGIENE.....	8
L'hygiène corporelle.....	8
- Pour les adultes.....	8
- Pour les enfants .....	8
Les changes .....	9
L'acquisition de la propreté .....	9
6/ LES ACTIVITES .....	9
L'aménagement de l'espace.....	9
Les jeux libres .....	10
Les jeux dirigés.....	10
Les sorties .....	10
7/ LA PLACE DES PARENTS .....	11
8/ LA PLACE DES STAGIAIRES.....	11
Accompagnement et obligations du stagiaire.....	12

Le projet éducatif de la halte - garderie « Graines d'éveil » est le fruit des réflexions conduites par l'ensemble de l'équipe.

Il décrit les choix éducatifs opérés par les professionnelles et permet une cohérence dans la manière d'accueillir les enfants tout au long de la journée.

Nos objectifs principaux sont :

- d'une part, d'accompagner les familles dans leur rôle parental,
- d'autre part, d'accueillir les enfants dans un cadre où ils pourront s'épanouir en toute sécurité.

Les choix éducatifs interviennent dans :

- ✓ l'accompagnement de l'enfant dans l'acquisition de son autonomie,
- ✓ le respect des rythmes de chaque enfant,
- ✓ l'aide à la socialisation en leur offrant un cadre, des repères, des limites, des échanges entre eux et entre adultes et enfants.

L'équipe est garante de ces choix éducatifs au cours :

1. de l'accueil
2. du repas
3. du sommeil
4. de l'usage du doudou
5. de l'hygiène
6. des activités
7. des relations aux parents
8. de l'accueil des stagiaires

## 1/ L'ACCUEIL :

Accueillir un enfant à la halte-garderie « Graines d'éveil », c'est l'accompagner avec sa famille et son histoire au sein d'un groupe dans lequel il s'épanouira en toute sécurité.

La première visite se fait sur rendez-vous pour que chacun - enfant, parents, professionnelles - se rende disponible. Un temps administratif avec la responsable, puis un temps d'échange et de découverte mutuelle sont prévus.

L'enfant est présenté au personnel de la halte-garderie composé :

- d'une éducatrice de jeunes enfants,
- d'une auxiliaire de puériculture,

- d'un agent technique.

Les parents et les professionnelles échangent autour des habitudes de l'enfant. Ce premier contact est essentiel pour tisser un lien entre tous et créer un climat favorable au bien-être de l'enfant dans la structure.

### **L'adaptation**

C'est un temps indispensable pour aider :

- l'enfant et sa famille à se séparer le mieux possible, de façon progressive et rassurante,
- les professionnelles à observer l'enfant, son rythme et ses habitudes.

A cet effet, un planning personnalisé est mis en place en concertation avec la famille et est réajusté au besoin.

Il est important qu'une relation de confiance et de collaboration se mette en place entre les parents et les professionnelles pour que l'enfant se sente autorisé à s'épanouir dans son nouveau cadre de vie.

### **L'accueil au quotidien**

- A l'arrivée, l'enfant est accueilli par une professionnelle qui recueille les informations utiles à son bien-être et au bon déroulement de la journée. Ces informations sont consignées dans un cahier de transmission pour un meilleur accompagnement de l'enfant. L'usage de ce cahier est réservé à l'équipe pour des raisons de confidentialité.
- L'enfant doit arriver habillé et changé, et avoir pris son premier repas.
- Tout changement dans les horaires d'arrivée et de départ ainsi que les absences doivent être signalés aux équipes pour que l'enfant soit attendu et que l'organisation du service soit respectée.
- Au départ de l'enfant, une professionnelle apportera toutes précisions aux parents sur le déroulement de la journée.
  - Pour le bien-être de l'enfant, tout départ de la halte-garderie est définitif.

L'équipe s'emploie à privilégier le bien-être, l'autonomie, la socialisation et la sécurité de votre enfant tout au long de son temps de présence dans la structure.

En cas de besoin particulier, les professionnelles sont à la disposition des parents, parfois sur rendez-vous pour plus de disponibilité.

### **L'accueil des enfants porteurs d'un handicap ou d'une maladie chronique**

- Une visite d'admission obligatoire est effectuée par le médecin référent de la structure.
- Un protocole établi en concertation avec les parents et les partenaires est à prévoir avant l'arrivée de l'enfant.
- Un protocole d'accueil individualisé peut être élaboré en tant que de besoin.
- L'équipe souhaite un vrai partenariat avec les équipes pluridisciplinaires concernées (Centre d'Action Médico Sociale Précoce, kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien...)
- L'accueil d'un enfant porteur d'un handicap nécessite un encadrement suffisant.

### **L'accueil d'urgence et l'accueil exceptionnel**

Dans le cadre d'un accueil exceptionnel programmé à l'avance, une adaptation reste possible.

S'il s'agit d'un accueil en urgence, le parent amènera l'enfant, dans la mesure du possible, un moment dans la journée ou la veille, afin de lui présenter les locaux et le personnel. La professionnelle présente remplira avec lui une fiche de renseignements succincte mais indispensable, qui aidera à la bonne prise en charge de l'enfant. Parallèlement, il faut bien penser à laisser le doudou et tout autre objet faisant lien.

Il est bon que les parents expliquent à l'enfant, en la présence de l'accueillant, qu'ils le laissent en garde un moment et le confient aux professionnelles présentes. Ce passage de relais permettra à l'enfant de se sentir en confiance et « l'autorisera » à passer la journée le plus sereinement possible.

## **2/ LES TEMPS DE REPAS :**

Les repas sont des moments de plaisir, de partage, de calme et de découverte.

La prise des repas est individualisée en fonction du rythme et de l'âge de chacun.

Le maternage est encore très présent, l'enfant prenant son biberon dans les bras de l'adulte.

Les repas et les goûters sont fournis par la structure mais les différents laits devront être apportés par les parents.

Dès que les enfants en sont capables, ils mangent autour d'une table avec les professionnelles qui partagent le même repas par choix pédagogique et dans un esprit de convivialité.

L'introduction des différents aliments se fait d'abord à la maison. Les parents doivent en informer régulièrement le personnel dans un souci de continuité.

En dehors des moments de repas, de l'eau est proposée régulièrement aux enfants, surtout en période de forte chaleur.

### **L'autonomie**

Le temps de repas permet aussi à l'équipe d'accompagner l'enfant dans l'acquisition de son autonomie, tout en respectant le rythme de chacun. L'enfant peut utiliser ses doigts dans un premier temps et se salir, c'est un moyen de découvrir les aliments et de développer son autonomie. Ensuite, il apprendra progressivement à utiliser les couverts.

### **L'hygiène**

Dès que l'enfant marche, le lavage de mains s'effectue systématiquement avant les repas. A la fin du repas, il se lave le visage et les mains avec un gant qu'il déposera avec son bavoir dans une panier à linge.

Ainsi, petit à petit, il est responsabilisé.

### **En cas de refus de manger**

Il arrive que l'enfant refuse un nouveau goût. Dans ce cas, l'adulte ne le force pas car cela peut provoquer des blocages, mais propose à nouveau cet aliment ultérieurement. Les nouvelles saveurs comme les nouvelles textures s'apprennent avec le temps.

L'enfant peut refuser de manger tout ou partie de son repas. Les plats suivants lui seront servis dans les proportions normales. L'enfant ne sera ni forcé, ni réprimandé en cas de refus de goûter le plat proposé, mais respecté dans son choix de manger ou non. Les échanges au cours du repas ne doivent pas devenir des rapports de pouvoir.

Si l'enfant s'endort à table, priorité est donnée à son besoin de sommeil, il mangera son repas au réveil.

**En cas d'allergie**, un protocole d'accueil individualisé (PAI) peut être établi sur présentation d'un certificat médical de votre médecin traitant ou de l'allergologue.

Pour respecter le bon déroulement de ce temps important, aucun accueil ou départ d'enfant ne peut être envisagé pendant le repas et le goûter.

## **3/ LE SOMMEIL :**

Le sommeil est un besoin fondamental et indispensable qui peut être redouté et angoissant pour l'enfant, car il représente la perte de contact et le lâcher prise. Nous

souhaitons apporter aux enfants toute la sécurité nécessaire afin de favoriser ce temps. Pour cela, plusieurs actions sont mises en place :

- le respect du rythme selon les tranches d'âge et des besoins individuels de l'enfant est privilégié pour préserver sa santé physique et psychologique,
- les enfants sont, dans la mesure du possible, couchés au même endroit et dans leur literie afin de créer des repères, le doudou et la sucette éventuels étant indispensables pour accompagner la sieste.
- en fonction de l'âge de l'enfant, le sommeil est accompagné différemment :

### **Chez les bébés**

Les enfants s'endorment quelquefois dans la pièce de vie, pour sentir notre présence sécurisante, dans un transat ou sur les tapis d'éveil.

Nous pouvons également accompagner l'endormissement dans les chambres avec des bercements ou des chansons pour apaiser les enfants.

Le temps de sommeil n'est pas limité, les bébés mangent et dorment suivant leur rythme.

Des allers et retours très réguliers sont effectués dans les chambres en complément de l'utilisation de baby phone.

Les levers se font au fur et à mesure des réveils.

### **Chez les moyens**

En début d'année, les enfants font souvent deux siestes dans la journée mais rapidement une seule sieste est proposée vers 12 heures 30/13 heures 00 pour tous.

Un adulte accompagne l'endormissement mais ne reste pas systématiquement quand tous les enfants dorment (utilisation du baby phone).

Les levers se font au fur et à mesure des réveils.

### **Chez les grands**

Une participation au déshabillage et à l'habillage est demandée aux enfants afin de favoriser l'autonomie.

Un passage aux toilettes est proposé systématiquement et les couches sont changées avant et après la sieste.

Les enfants qui ne dorment pas restent couchés au calme pendant environ une heure afin de se ressourcer et de laisser les autres dormir (apprentissage du respect).

Si l'enfant vient à la halte-garderie l'après-midi, l'arrivée doit se faire à 12 heures 45 au plus tard s'il fait la sieste et ce afin d'être couché en même temps que le groupe.

Les levers se font au fur et à mesure des réveils pour respecter le sommeil des autres enfants.

Tous les renseignements importants relatifs au rythme et aux habitudes de l'enfant doivent être communiqués à l'équipe au début et en cours d'année pour une meilleure prise en charge.

#### **4/ LE DOUDOU :**

A la garderie, le doudou est le bienvenu. Il est unique pour l'enfant car il sert de lien entre ses deux lieux de vie.

Afin d'éviter les échanges, il est indispensable que les doudous et sucettes soient marqués au nom de l'enfant.

L'enfant apprend progressivement à poser son doudou et sa sucette à divers moments de la journée (repas, activités), et à les retrouver avec plaisir pour la sieste, et en cas de besoin (chagrin, colère) car le doudou permet à l'enfant de se recentrer et de se rassurer.

#### **5/ L' HYGIENE :**

En collectivité, l'hygiène est importante pour préserver le bien-être physique de l'enfant et limiter le risque de contamination.

##### **L'hygiène corporelle**

- Pour les adultes :

Les professionnelles utilisent des chaussures et des vêtements d'intérieur. De même, les parents se déchaussent ou utilisent des sur-chaussures mises à leur disposition en entrant dans la halte-garderie. A tout moment de la journée, les professionnelles se lavent les mains ou utilisent un gel désinfectant hydroalcoolique si le point d'eau est trop éloigné.

- Pour les enfants :

Ils utilisent également des chaussons pour plus de confort à l'exclusion des bébés.

Ils doivent être à l'aise dans leurs vêtements pour bouger en toute liberté.

**ATTENTION :** Il faut éviter de mettre à vos enfants des tenues fragiles et/ou auxquelles vous tenez, car par souci d'autonomie et d'éveil nous laissons manipuler la peinture et autres matières.

Chaque enfant doit arriver avec un sac marqué à son nom, contenant une tenue de rechange, les éventuels doudous et sucettes ainsi que les couches, crèmes...



Comme les adultes, les enfants se lavent régulièrement les mains : avant et après les repas, le passage aux toilettes, les activités salissantes.  
Les adultes veillent à la santé (prise de température...) et à l'hygiène alimentaire (allergies, équilibre alimentaire..) de l'enfant.

### **Les changes**

Le change des couches s'effectue dès que cela s'avère nécessaire.

La toilette est faite à l'eau et au savon, sauf si les parents utilisent un produit d'hygiène spécifique ou des lingettes, auquel cas ceux-ci devront être mis dans le sac de l'enfant.

Le change est une étape importante durant laquelle l'enfant doit être acteur en participant et en communiquant.

Le respect de l'intimité et de la pudeur de chaque enfant est privilégié.

### **L'acquisition de la propreté**

Celle-ci est une étape importante dans la vie de l'enfant. Elle se situe entre l'âge de 18 mois et l'âge de 3 ans. Dès lors que l'acquisition de la propreté est démarrée par la famille, elle est poursuivie à la halte-garderie. À cet effet, il est indispensable de prévoir plusieurs tenues de rechange.

Nous respectons le rythme de l'enfant et son désir d'autonomie.

Nous accompagnons l'enfant dans cette acquisition sans obliger, culpabiliser ou punir car cela ne sert à rien et peut provoquer des blocages.

L'enfant qui porte des couches peut aller sur le pot à sa demande s'il porte des pulls'ups (couches-culottes) et un tee-shirt à la place du body.

L'enfant est prêt pour cette acquisition lorsqu'il est à l'aise dans sa motricité, qu'il a un désir d'autonomie et de faire comme les grands. Il est alors régulièrement sollicité pour aller aux toilettes.

En cas « d'accident », l'enfant est changé sans commentaire négatif et est incité à ne pas recommencer.

Dans quelques cas rares, il peut être envisagé une régression passagère en remettant la couche à l'enfant, afin de ne pas se focaliser sur cette étape qui nécessite beaucoup d'échanges et de cohérence entre l'équipe et les parents.

## **6/ LES ACTIVITES :**

### **L'aménagement de l'espace**

Celui-ci est pensé chaque année et revu en cours d'année afin de permettre un investissement des différents espaces de jeux et d'atténuer les phénomènes d'agressivité entre enfants.

Un espace est réservé aux bébés et aménagé pour leur permettre d'évoluer en toute sécurité.

Chaque jour, l'occupation de l'espace est adaptée dans une ou deux pièces en fonction des groupes d'âge.

### **Les jeux libres**

Ils permettent à l'enfant d'acquérir de l'autonomie, de créer ses propres règles. Ils autorisent aussi l'observation : un enfant est toujours acteur même dans l'observation.

L'adulte, qui a un rôle de médiateur, est présent pour sécuriser et intervenir si besoin. C'est pendant ces jeux libres que le plus grand nombre d'interactions apparaissent entre les enfants et que la socialisation et la créativité se développent.

### **Les jeux dirigés**

Ils sont proposés régulièrement aux enfants. L'adulte en est le chef d'orchestre car il énonce les règles et les objectifs. Ils ne sont jamais imposés car l'enfant doit y prendre avant tout du plaisir et nous ne leur demandons pas systématiquement un résultat final à rapporter à la maison. Ce sont généralement des activités d'éveil et de découverte : peinture, gym, pâte à sel, manipulation de graines, collages... Elles permettent aux enfants de s'exprimer aux moyens de différents supports. Ces ateliers s'inspirent parfois d'un thème, fil conducteur décidé en équipe, ou répondent à un besoin ponctuel des enfants.

L'adulte ne fait pas à la place de l'enfant mais propose du matériel adapté pour favoriser son autonomie.

La halte-garderie est un lieu où l'enfant peut essayer toutes sortes d'expériences sans objectif de résultat. C'est pourquoi l'équipe a décidé de ne pas faire confectionner de cadeau par les enfants (fête des mères et pères par exemple).

Les ateliers permettent une proximité et des échanges plus individualisés avec les enfants, mais également entre l'équipe et les parents.

### **Les sorties, afin de découvrir d'autres lieux et d'autres personnes**

Rappel des normes d'encadrement selon les recommandations du médecin du Service de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) :

- Un adulte pour deux enfants lorsque le lieu n'est pas sécurisé ou qu'il existe une route à traverser.
- Un adulte pour trois enfants lorsque le lieu est sécurisé et sans route à traverser.

Si ces normes ne sont pas garanties, nous ne sortons pas.

Quand le taux d'encadrement est suffisant, nous promenons les enfants ou les emmenons à la salle Omnisports le mercredi.

**Visites des écoles maternelles de Faverges** : au mois de juin, nous emmenons les plus grands découvrir leurs futures écoles.

**Sorties exceptionnelles** : tout au long de l'année, des sorties à thèmes sont organisées : visite de chèvreries, de la caserne des pompiers, sortie de fin d'année pour les plus grands qui partent à l'école, sortie à la médiathèque.

Selon les années et les projets pédagogiques en cours, des intervenants extérieurs peuvent également être sollicités pour animer des ateliers (musique, gym, etc....) à la halte-garderie.

Pour l'enfant, le jeu est le lieu de tous les apprentissages. Nous restons dans l'expérimentation et le plaisir.

## **7. LA PLACE DES PARENTS :**

Les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant. L'équipe des professionnelles est présente pour les seconder et les accompagner. Pour permettre un bon accueil et assurer une liaison de qualité entre la maison et la halte-garderie, une relation de confiance est indispensable entre les parents et l'équipe.

Ainsi pour tout changement, évolution dans la vie de l'enfant (introduction d'aliments, acquisition de la propreté ...) nous laissons les parents en être les instigateurs.

L'équipe de la halte-garderie poursuit ce qui a été entrepris et est à l'écoute des demandes, des difficultés et des réussites de l'enfant.

Les parents sont invités au minimum trois fois dans l'année - réunion de rentrée, fête de Noël et de fin d'année - afin d'instaurer des liens différents du quotidien.

Pour vous permettre d'avoir un regard sur la vie de votre enfant, des photos prises régulièrement sont à votre disposition.

## **8/ LA PLACE DES STAGIAIRES :**

La halte-garderie accueille régulièrement des élèves en stage.

Un stage permet à l'élève de mettre à l'épreuve ses motivations professionnelles ainsi que ses capacités réelles à travailler auprès de jeunes enfants. Il est l'occasion de découvrir les richesses, les contraintes et les exigences des métiers.

L'élève est amené à développer ses compétences en matière d'observation, d'analyse et à ajuster son action éducative. Il doit également repérer et comprendre les différences entre les métiers qui s'exercent à la halte-garderie ainsi que le travail en équipe et en partenariat.

L'accueil de stagiaires permet de contribuer activement à la formation des futures professionnelles du secteur de la petite enfance.

### **Accompagnement et obligations du stagiaire**

L'élève est accompagné afin de connaître le fonctionnement de la structure, de se situer dans l'équipe et d'atteindre les objectifs définis pour son stage. Une tutrice de stage est désignée au sein du personnel afin de l'accompagner, l'orienter et répondre à ses questionnements en partenariat avec l'équipe.

Le stage se déroule en trois étapes :

1. L'élève prend contact avec les enfants, le personnel et les locaux.
2. L'élève s'occupe des enfants en présence d'une professionnelle.
3. L'élève peut prendre des initiatives après avis de l'équipe.

Cette progression est soumise aux compétences de chaque élève, de la nature de sa formation et de l'appréciation de la tutrice ; pour cela des temps d'échanges hebdomadaires sont instaurés.

Comme le personnel, l'élève doit porter des vêtements et des chaussures réservés à la halte-garderie. L'élève est soumis aux règles de l'établissement en matière d'hygiène et de sécurité.

Il a l'obligation de discrétion et de confidentialité. Il n'est autorisé à effectuer des transmissions que sous certaines conditions d'encadrement.

Dans la mesure du possible, un seul élève est accueilli à la halte-garderie.

### **En conclusion,**

La halte-garderie « Graines d'éveil » n'est pas un simple lieu de garde mais un lieu de vie qui s'adapte aux besoins du jeune enfant à travers les multiples actions éducatives.

✂ -----  
**(Coupon à retourner obligatoirement à la Directrice de la halte-garderie)**

Je soussigné, Madame, Monsieur, .....

Adresse .....

reconnais avoir reçu et pris connaissance du présent Projet Educatif de la halte-garderie « Graines d'Eveil », fréquenté par mon enfant .....

A Faverges-Seythenex, le .....

*Signature précédée de la mention "Lu et approuvé"*